

## Activité Réfléchir aux droits humains



🕒 1h 30 min

<b>But</b>	Approfondir les connaissances des membres du groupe en matière de droits humains.
<b>Matériel</b>	Feuilles Padex, marqueurs, stylos, cartons rouges, post-it, scotch; <i>Fiche de référence 1 – La Déclaration universelle des droits de l’homme</i>
<b>Droits</b>	Tous les droits de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme (DUDH)
<b>Valeurs</b>	Respect, inclusion
<b>Compétence de vie</b>	Réflexion critique

### Préparation de l’animateur :

- Sur 2 feuilles Padex, dessinez 2 silhouettes qui représenteront une femme et un jeune (1 silhouette par feuille).
- Écrivez sur une feuille Padex la question suivante :  
*De quoi cette personne a-t-elle besoin pour bien vivre et avec dignité dans votre communauté ?*
- Prévoyez des questions pour emmener les membres du groupe à prendre en compte la diversité des individus représentés (personne en situation de handicap, minorité ethnique ou religieuse, etc.), et à aller au-delà des droits économiques, pour parler aussi de droits sociaux, culturels, etc.
- Préparez des réponses aux différentes questions pour pouvoir alimenter les discussions

30 min    **Étape A Travail de groupe**

À cette étape, les membres du groupe travailleront en équipe pour explorer la question de la dignité humaine et réfléchir à ce dont une personne a besoin pour vivre avec dignité.

1. Menez une courte séance de remue-méninges en posant les questions suivantes à l'ensemble du groupe :

- Que comprenez-vous des termes « dignité humaine » ?
- Que signifie pour vous « vivre avec dignité » ?

2. Présentez une synthèse des réponses du groupe en complétant avec la définition suivante :

- *La dignité humaine soutient que, du seul fait d'être un être humain, toute personne a droit au respect. Quels que soient son âge, sa culture, sa religion, son origine ethnique, sa couleur, son sexe, son orientation sexuelle, sa langue, son handicap, son statut social, son état civil ou ses convictions politiques, chaque personne a droit au même respect.*

NB – Cette définition a été tirée du manuel de l'animateur de la 37<sup>ème</sup> édition du Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) d'Equitas (2016). Vous pouvez à tout moment proposer d'autres définitions au groupe.

3. Formez 2 équipes, assignez 1 silhouette à chaque équipe.

4. Demandez à chaque équipe de réfléchir sur la question ci-dessous par rapport à l'individu représenté par leur silhouette. Affichez la feuille Padex contenant la question :

- *De quoi cette personne a-t-elle besoin pour bien vivre et avec dignité dans votre communauté ?*

Invitez les équipes à écrire leurs réponses autour de la silhouette qui leur a été assignée.

5. Invitez les membres des équipes à partager leurs idées avec l'ensemble du groupe.

**20 min**

### **Étape B Discussion de groupe**

À cette étape, les membres du groupe travailleront en équipe pour faire ressortir les liens entre les besoins des individus et les droits humains.

1. Menez une courte séance de remue-méninges en posant les questions suivantes à l'ensemble du groupe :
  - Que signifient les droits humains selon vous ?
  - Quels liens existe-t-il entre « dignité humaine » et « droits humains » ?
2. Présentez une synthèse des réponses en complétant avec la définition suivante :
  - *Les **droits humains** sont les **droits fondamentaux** que chaque personne possède du seul fait d'être un être humain. Ils s'appuient sur le principe que tous les êtres humains sont égaux, en dignité et en droits. Les droits humains ont tous la même importance et ne peuvent être retirés à personne, en aucune circonstance.*
3. Invitez chaque équipe à lire la Fiche de référence 1 – *La Déclaration universelle des droits de l'homme*, et demandez-leur de trouver des droits qui correspondent aux besoins qu'ils ont identifiés sur leurs silhouettes respectives.

Exemple : si « l'éducation » a été identifiée comme un besoin, l'équipe fait le lien avec *l'article 26 de la DUDH*. Les membres de l'équipe écrivent ces articles à côté du besoin correspondant.
4. Présentez un résumé des réponses, en précisant que plusieurs besoins sont des droits humains fondamentaux, qui se trouvent dans la DUDH..

**25 min**

**Étape C Travail individuel**

À cette étape, les membres du groupe travailleront ensemble pour explorer les concepts de « détenteurs de droits » et de « détenteurs d'obligations ».

1. Attirez l'attention des membres du groupe sur les silhouettes de femme et de jeune et expliquez-leur qu'en termes de droits humains, ces personnes, de même que toutes les personnes, sont des *détenteurs de droits*.
2. Distribuer 2 ou 3 coupons de papier à chaque membre du groupe et posez-leur la question suivante :
  - *Quels individus ou groupes ont l'obligation de respecter, protéger, et d'assurer la réalisation des droits de ces individus ?*
  - *Qu'est-ce qui fonde cette obligation ? Pourquoi cette obligation ?*
3. Invitez les membres du groupe à écrire leurs réponses sur les coupons et à les placer autour des 2 silhouettes sur les feuilles Padex.
4. Passez en revue les réponses et expliquez les concepts de « détenteurs de droits » et « détenteurs d'obligations » en utilisant l'encadré « À propos de... » ci-après.

**15 min**

**Étape D Discussion de groupe**

*Je m'exprime...*

- Que pensez-vous de cette activité ?
- Pensez-vous que le groupe partage une compréhension commune des droits humains ?

*Je réfléchis...*

- Pensez-vous que les droits humains sont universels ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Pourquoi avons-nous parlé de la dignité humaine ? Comment ce concept est-il lié aux droits humains ?
- Qu'est-ce qui empêche la réalisation des droits de ces personnes dans notre communauté ?

*Je propose des actions...*

- Que pourrions-nous faire pour assurer la réalisation des droits des femmes et des jeunes dans notre communauté ?

**Fin de l'activité ■**

## Fiche de référence 1 – La Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

### Que sont les droits humains?

Les droits humains sont les **droits fondamentaux** que chaque personne possède du seul fait d'être un être humain. Ils s'appuient sur le principe que tous les êtres humains sont égaux, en dignité et en droits. Les droits humains ont tous la même importance et ne peuvent être retirés à personne, en aucune circonstance.

### À quoi servent les droits humains?

Les droits humains protègent notre droit de **vivre dans la dignité**, qui inclut le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. Vivre dans la dignité suppose entre autres d'avoir un logement et de la nourriture, de pouvoir participer à la société, de recevoir une éducation, de travailler, de pratiquer notre religion, de parler notre langue et de vivre en paix.

Les droits humains constituent un outil pour **protéger chaque personne** contre la violence et les abus.

Les droits humains invitent au **respect mutuel**. Ils nous pressent d'agir en toute connaissance de cause et avec responsabilité afin de s'assurer que les droits des autres ne soient pas bafoués. Par exemple, il est de notre droit de vivre libre, sans faire l'objet de discrimination, mais il est également de notre responsabilité de ne pas discriminer les autres.

### Qu'est-ce que la *Déclaration universelle des droits de l'homme*?

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DUDH) est le **document fondateur** des droits humains. La DUDH a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'Organisation des Nations Unies et sert de référence pour fixer les normes à atteindre en matière de droits humains. Même si la DUDH n'a pas officiellement force de loi, ses principes fondamentaux ont acquis, au cours des années, le statut de **standards internationaux** parce que la plupart des pays la considèrent comme une loi.

### Sources

- Equitas. 2012. *Je m'engage, ensemble nous bâtissons. Trousse pour une citoyenneté engagée et démocratique en Haïti* - Montréal. p.183.
- Equitas. 2016. *Ushiriki Nguvu Yetu (Participation is Our Strength) Action Guide for Tanzania* - Montréal.p.68.

## Fiche de référence 1

Le tableau ci-dessous est une version simplifiée de la DUDH (préambule et 30 articles).

Sommaire des articles de la DUDH	
1. Droit à l'égalité	16. Droit de se marier et de fonder une famille
2. Droit à la non-discrimination	17. Droit à la propriété
3. Droit à la vie, à la liberté, à la sûreté de sa personne	18. Droit à la liberté de pensée et de religion
4. Droit à ne pas être tenu en esclavage	19. Droit à la liberté d'opinion et d'information
5. Droit à ne pas être soumis à la torture ou à des traitements dégradants	20. Droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques
6. Droit à la reconnaissance de sa personnalité juridique	21. Droit à la participation dans les affaires publiques et à des élections libres
7. Droit à l'égalité devant la loi	22. Droit à la sécurité sociale
8. Droit à un recours devant les juridictions compétentes	23. Droit à un travail satisfaisant et à l'affiliation syndicale
9. Droit à ne pas être arbitrairement arrêté ou exilé	24. Droit au repos et aux loisirs
10. Droit à être entendu publiquement	25. Droit à un niveau de vie suffisant
11. Droit à être présumé innocent jusqu'à ce que la culpabilité soit établie	26. Droit à l'éducation
12. Droit à ne pas faire l'objet d'immixtions dans la vie privée, la famille, le domicile ou la correspondance	27. Droit à participer à la vie culturelle de la communauté
13. Droit de circuler librement à l'intérieur et à l'extérieur de tout pays.	28. Droit à l'ordre social assurant le respect des droits de l'homme
14. Droit à l'asile en d'autres pays devant la persécution	29. Devoirs envers la communauté dans laquelle un libre et plein développement est possible
15. Droit à une nationalité et liberté d'en changer	30. Droit à ne pas voir les droits mentionnés détruits par l'État ou un individu

## Référence 2 À propos de...Détenteurs de droits et détenteurs d'obligations

### Détenteurs de droits, détenteurs d'obligations

Les droits humains s'articulent et existent toujours dans un contexte où il y a une constante interaction entre détenteurs de droits et détenteurs d'obligation. Dans ce contexte, chaque **détenteur de droits**:

- a la responsabilité de respecter les droits des autres ;
- peut revendiquer ses droits auprès d'un détenteur d'obligations, et le tenir responsable de la non-réalisation de ces droits ;
- détient le pouvoir d'influencer la vie d'autres détenteurs de droits ;
- est également un détenteur d'obligations (par ex : un homme – détenteur de droit – qui est père de famille, est donc un détenteur d'obligation au sein de sa famille, dû au pouvoir qu'il a d'influencer la vie de sa famille).

### Responsabilité

- La responsabilité globale de la réalisation des droits de toutes et tous revient à l'État.
- Sur le plan légal : le parlement, les ministères, les autorités locales, les juges et les autorités judiciaires, la police ainsi que le corps enseignant sont des détenteurs d'obligations.
- Sur le plan moral : les compagnies privées, les autorités locales, les organisations de la société civile, les organisations internationales, les chefs de familles et les parents, et en principe, chaque individu qui a le pouvoir d'affecter les vies des détenteurs de droits est un détenteur d'obligations.
- Plus le pouvoir est grand, plus grande est l'obligation de réaliser, et surtout de respecter et protéger les droits humains des autres.
- Il est donc nécessaire de travailler tant avec les détenteurs d'obligations qu'avec les détenteurs de droits afin d'assurer la protection, le respect et la réalisation des droits d'une part et d'autre.

Source : Equitas. (2014). Integrating HRBA and Equitable Partnerships into Development Programming: Operationalizing the Istanbul Principles. pp. 82-83

Fin de l'activité ■

**Découvrez d'autres outils et ressources sur notre site Internet :**

<https://equitas.org>